

Réf: Dossier N° 145762

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE BENEDICTION ASSUR »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
ADJAME NON LOIN DE SOCOCE DE BINGERVILLE, Lot ..., Ilot ..

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 23/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE BENEDICTION ASSUR »

Objet : Agent général d'assurances

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement de moitié par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
ADJAME NON LOIN DE SOCOCE DE BINGERVILLE, Lot ..., Ilot ..

Dirigeant(s) : M TOURE WOYENAN RAOUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09006 du 04/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44953/GTCA/RC/2022 du 04/10/2022

